

LA FORMATION LEXICALE : ANALYSE DE LA DERIVATION NOMINALE EN IGALA

Ojodumi Oliver AKOJE

Department of French, Ahmadu Bello University, Zaria

ooakoje@abu.edu.ng

Résumé

Lorsque la formation lexicale est un phénomène linguistique considéré universel, les procédés par lesquels cette formation est réalisée ne peuvent pas être dits d'être tous utilisés par toutes les langues. Pourtant, la dérivation est un procédé morphologique bien connu par la plupart des langues humaines, chacune à sa manière. Cette étude sur l'analyse de la dérivation des substantifs en langue igala a pour but de déterminer les règles. Pour réaliser cette étude, nous nous sommes servi de la théorie morphématique et l'approche descriptive. Nous avons remarqué que la langue en étude se sert de la préfixation, de l'infexion dans très peu de cas et du morphème suprasegmental pour dériver des lexiques nominaux.

Mots-clés : la formation lexicale, la dérivation, la préfixation, le morphème suprasegmental, le nom, la langue igala.

Abstract

If lexical formation is a linguistic phenomenon considered to be universal, the processes by which this formation is achieved cannot be said to be all used by all the languages. However, derivation is a morphological process known to most of the languages, though differently. This study is centered on analysis of derivation of nouns in igala language with the aim to determine its rules. To do the study, the morphemic theory and the descriptive approach were used. It is discovered that igala language uses prefixation, inflexion in few cases and suprasegmental to derive nominal lexes.

Keywords: lexical formation, derivation, prefixation, suprasegmental morpheme, noun, igala language.

Introduction

La langue qui sert à prime abord de communication, est composée de mots et ce sont les mots et leurs rapports au sein de la phrase que la linguistique étudie. Selon Martinet (1966), la première articulation de la langue est faite au niveau du monème. Par articulation, Martinet veut dire la communication de nos expériences et nos vœux à autrui. Certes, le mot, l'unité minimale significative de la langue, est fondamental. Grevisse le définit comme : « une suite de sons (ou de lettres, si on envisage la langue écrite) qui a une fonction dans une phrase donnée, et qui ne peut pas se diviser en unités plus petites répondant à la même définition » (*Le bon usage*, 1975). Les mots constituent les unités linguistiques minimales significatives et forment la base de la construction phrastique.

Les mots de la langue se regroupent en deux : les mots simples constitués d'un seul morphème indécomposable en unités significatives et des mots complexes (construits) formés d'au moins deux morphèmes. Grevisse catégorise les mots de la langue en mots vides ou grammaticaux et mots pleins ou lexicaux. Les mots grammaticaux sont des mots qui n'ont pas de sens mais qui remplissent une fonction de compléter une phrase. Plus loin, Grevisse (1978) affirme que « Les mots

grammaticaux sont le plus souvent très courts ; ce sont les articles, les adjectifs non qualificatifs (possessifs, démonstratifs, etc.) et les prépositions » (178). Ils (les mots grammaticaux) sont des déterminants de substantifs ; certains lient d'autres mots au sein de la phrase. Prenons la préposition « à », parlant de sens, la préposition est non significative en elle-même. Mais, elle joue un rôle dans la phrase « Jean va à Paris. » où elle relie les deux substantifs dans la phrase : 'Jean' et 'Paris' pour indiquer la position de Jean.

Pour les mots lexicaux, ce sont ce que Saussure appelle signe linguistique qui unit un concept et une image acoustique. Contrairement aux mots grammaticaux, les mots lexicaux ont de sens. Les mots lexicaux sont « les noms, les adjectifs qualificatifs, les verbes et les adverbes » (Bescherelle 3, 178). Ces genres de mots peuvent être divisés en deux catégories majeures : catégorie du nom et celle du verbe. Ce sont les deux espèces de mots ayant une distinction essentielle selon Meillet. Pour lui : « il n'y a que deux espèces de mots dont la distinction soit essentielle, commune à toutes les langues, et qui s'opposent nettement l'une à l'autre : la catégorie du nom et du verbe » (175). Il est évident que les divisions sujet/prédicat de la phrase sont faites en considération du groupe nominal et du groupe verbal. Il est important à noter que les autres mots de la langue surtout l'adjectif et l'adverbe ne fonctionnent pas hors de ces deux catégories.

L'adjectif qualificatif ne fonctionne que dans un syntagme nominal où il détermine un substantif. Certes, sa fonction est liée directement au substantif désigné. L'adverbe, lui, modifie surtout le verbe et par conséquent constitue un élément dans un syntagme verbal et il y est lié directement au verbe. Les deux classes de mots (nom et verbe) constituent les éléments indispensables dans les deux divisions de la phrase : le sujet et le prédicat respectivement car le pronom ne remplace que le nom. Donc, les mots lexicaux forment la base de la phrase.

Bescherelle remarque que les mots pleins sont de longueur variable et en très grand nombre. Grevisse exprime la même idée quand il dit qu' :

Il n'est pas possible de préciser le nombre des mots français : le lexique se renouvelle sans cesse ; il varie dans l'espace (le français régional est aussi du français) ; d'autre part, les vocabulaires scientifiques et techniques ont leurs propres nomenclatures, qui ne pénètrent que partiellement dans les dictionnaires généraux, ... » (176).

L'impossibilité de déterminer le nombre des lexiques d'une langue résulte du dynamisme de la langue qui est aussi la manière dont la langue réagit au dynamisme du monde. Expliquant ce phénomène, Martinet déclare que :

La liste des monèmes d'une langue est en fait une liste ouverte : il est impossible de déterminer précisément combien une langue présente de monèmes distincts parce que, dans toute communauté, de nouveaux besoins se manifestent à chaque instant et que ces besoins font naître de nouvelles désignations (19).

Aucune langue ne cesse d'intégrer à son lexique de nouvelles unités. Ces nouvelles unités dites des néologismes sont dues principalement à la nécessité de désigner des réalités ou des concepts nouveaux ; le monde s'évolue à tout moment et la langue doit nommer les nouvelles réalités. Pourtant, en principe, ce sont les mots lexiques qu'on peut créer. Si les classes du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe peuvent

intégrer des néologismes, la classe du nom est considérée le chef récepteur de nouveaux mots.

Même si l'intégration de mots peut constituer une grammaire universelle, les langues n'utilisent pas toutes, les mêmes procédés. Alors que certains procédés sont communs à toutes les langues, d'autres ne le sont pas. Pour ceux qui sont communes, les règles peuvent ne pas être les mêmes. Pourtant, les langues utilisent des procédés variés tels l'emprunt, la réduction, la composition, la conversion/dérivation impropre et la dérivation.

L'emprunt est un procédé que toutes les langues utilisent. Il consiste à emprunter à une autre langue des mots qui n'existent pas dans la langue cible. Certains emprunts subissent des modifications alors que d'autres ne l'en subissent pas. Les mots suivants d'origine anglais comptent parmi les emprunts en français : whisky, magazine et partenaire.

Pour la réduction, c'est un procédé de néologisme par lequel un lexique préexistant est réduit pour former un nouveau lexique surtout dans la langue parlée. Cette oblation, selon Grevisse, affecte des syllabes finales des noms d'une longueur excessive ou des noms composés et ils terminent souvent sur une consonne. C'est le cas des mots comme : bac (baccalauréat), ciné (cinéma), fac (faculté), récré (récréation) et sous-off (sous-officier).

La composition, de sa part, consiste à unir deux ou plusieurs mots préexistants. Cette opération peut être faite à l'aide d'un trait d'union, de la préposition « de » ou sans un lien quelconque. Cela se voit dans les mots suivants : timbre-poste, wagon-lit, pause-café, culotte de golf, et télé couleur. Il y a également la conversion ou la dérivation impropre. Il s'agit du changement de la catégorie grammaticale des mots sans aucune modification orthographique. C'est le cas de l'infinitif « rire » qui devient un nom dans le syntagme nominal « un rire éclatant ».

La langue dispose aussi du procédé dit la dérivation. Pour ce qui est de la dérivation, la langue utilise une opération morphologique dite l'affixation qui consiste à rejoindre à un mot préexistant des morphèmes dits préfixes, infixes et suffixes. La dérivation est le procédé principal par lequel une base est modifiée pour former un nouveau mot. Selon Nemat, la dérivation: « allows to “pass” from one lexical unit to another » (85). Certes, c'est une formation de nouveaux mots par inflexion. Quirk et Greenbaum, parlant des procédés de néologismes en anglais disent que les procédés en chefs par lesquels les bases de mots peuvent être modifiées pour former de nouveaux mots sont l'affixation, la conversion et la composition. Cette observation de la part de Quirk et Greenbaum par rapport à la langue anglaise renforce la nécessité d'étudier ce phénomène linguistique dans chaque langue. Puisqu'une recherche comme cette présente étude ne peut pas tout analyser dans la formation des mots d'une langue, notre étude se limite à l'analyse de la dérivation des substantifs en langue igala. Ainsi, la question pertinente à la quelle cette recherche a répondu est : « en quoi consiste la dérivation nominale en igala ? »

La langue igala

La langue igala, selon Omachonu (2012), appartient au groupe de langues West Benue-Congo du phylum Niger-Congo des langues africaines et précisément l'une des langues du groupe « yoruboid » au Nigeria, les autres langues du groupe étant yoruba et itsekiri. La langue igala est une langue majeure parlée dans l'état de Kogi au nord central du Nigeria. Elle est également parlée dans certaines communautés dans les états

d'Edo, de Delta, d'Anambra et d'Enugu. Puisque c'est une langue minoritaire au Nigeria qui est peu étudiée et documentée, cette étude contribue à la valorisation de la langue.

Approche théorique de l'étude

La théorie morphématique est employée pour analyser les données recueilli pour cette étude. La théorie base ses analyses morphologiques sur le morphème. Les données sont collectées à l'aide des entretiens non organisés par observation des locuteurs natifs de la langue igala. En tant que chercheur et locuteur natif, nous avons, d'une manière introspective, généré des données. Cette étude est aussi basée sur l'approche descriptive par laquelle des substantifs dérivés en igala sont décrits.

Dérivation nominale en igala

La dérivation est réalisée généralement par l'affixation qui est une opération morphologique par laquelle un morphème, élément non significatif linguistique rejoint à un lexème pour former un nouveau mot. L'affixation se subdivise en trois groupes : la préfixation, l'infexion et la suffixation. Si les deux premières surtout la préfixation sont dites d'exister en igala, le même ne peut pas être dit de la suffixation. Passons à l'analyse de l'affixation en igala commençant par la préfixation.

Préfixation en igala

L'opération morphologique dite préfixation consiste à joindre un morphème à un lexème par préposer dans le but de former un mot. Cette opération morphologique est remarquée dans les substantifs dérivés d'adjectifs en langue igala. Cela se voit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Dérivation de substantifs abstraits d'adjectifs

Lexème adjectival	Préfixe	Substantif dérivé
Nana (grand)	u-	Unana (grandeur)
Wewe (beaucoup)	u-	Uwewe (multiplicité)
Chikimi (humble)	u-	Uchikimi (humilité)
Gbiti (fort)	u-	Ugbiti (force)

C'est remarqué qu'il n'y a que de noms abstraits qui peuvent être dérivés d'adjectifs à l'aide du préfixe « u » en langue igala. D'ailleurs, certains noms concrets peuvent être dérivés à l'aide du préfixe a-. Regardons le tableau suivant :

Tableau 2 : Dérivation de substantifs concrets d'adjectifs

Lexème adjectival	Préfixe	Substantif dérivé
Nana (grand)	a-	Anana (quelqu'un riche)
Gbiti (fort)	a-	Agbiti (quelqu'un fort)

Certains mots nominaux en igala peuvent aussi être dérivés de verbes. Dans ce cas, la désinence e- qui sert de marqueur de l'infinitif verbal en igala est simplement remplacée par un morphème segmental préfixal alors que le morphème suprasegmental que porte la désinence verbale est retenue sur le préfixe. Le morphème suprasegmental ici désigne le ton qui est classifié comme un élément phonétique dans des langues à tons mais capable de distinguer des lexèmes. Pour dériver un nom d'un verbe, c'est le ton montant qui est mis en jeu. Cela se voit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Dérivation de substantifs de verbes

Lexème verbal	Préfixe	Substantifs dérivé
Éfedo (aimer)	u-	Úfedo (amour)
Échane (commencer)	u-	Úchane (commencement)
Ékwu (mourir)	u-	Úkwu (mort)
Éjama (tenter)	a-	Ájama (tentation)
Éduba (pardonner)	a-	Áduba (Pardon)

La langue igala se sert également de la préfixation avec des morphèmes composés dans la formation de certains noms. Pour former tels noms, il y a une combinaison d'un lexème verbal et d'un lexème nominal alors que le préfixe retient le ton montant sur la désinence du verbe. Certes, le nom dérivé peut être dit d'avoir quatre monèmes. Trouvons des illustrations dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Dérivation de substantifs de morphèmes composés

Lexème verbal	Lexème nominal	Préfixe	Substantif dérivé
Ékpa (tuer)	Édjá (poisson)	á-	Ákpèdjá (pêcheur/pêcheuse)
Édjẹ (manger)	Òmẹ (dette)	á-	Ádjọmẹ (débiteur/débitrice)
Édjí (voler)	Òdjí (vol)	á-	Ádjodji (voleur/voleuse)
Éde (attendre)	Ìdẹ (attente)	á-	Ádide (gardien/gardienne)

Dans les noms dérivés montrés dans le tableau ci-dessus, la désinence du verbe à l'infinitif en igala é- est substituée du préfixe á-. L'infixation est un autre outil morphologique duquel la langue igala se sert.

Infixation en igala

Dubois et al définissent l'infixe comme : « l'affixe qui s'insère à l'intérieur d'un mot pour en modifier le sens ... » (347). C'est un outil morphologique par lequel la dérivation d'un mot peut être atteint. Il s'agit de l'introduction d'un infixe à l'intérieur d'un mot ou d'un morphème composé pour l'en dériver un nouveau mot. Nous avons remarqué une opération pareille en igala où l'affixe est mis entre deux morphèmes lexicaux constituants d'un morphème composé comme illustré dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Substantif dérivé par infixe

Morphème verbal	Morphème nominal	Préfixe	Infixe	Substantif dérivé
Ela (acheter)	Ane (terre)	u-	-t-	Ulatane (délivrance)

Le substantif « ulatane » est une dérivation du verbe « éla », d'un substantif « anẹ », d'un morphème segmental « u » et d'un morphème suprasegmental descendant mis sur le préfixe « u ». Donc, le nom « ulatane » est constitué de quatre monèmes. Soulignons que l'infixe n'est pas tellement productif en igala car les cas sont rares. Passons à la supraffixation.

Supraffixation en igala

La dérivation nominale en langue igala peut être faite uniquement à l'aide d'un morphème suprasegmental. Katamba, parlant des langues à tons, dit: « Ton languages have morphemes which are in part realized by pitch modulation » (19). Les langues à

tons ont des morphèmes qui sont réalisés partiellement par le biais de la modulation de la voix (notre traduction). Le ton, dès qu'il peut engendrer un changement sémantique d'un mot, il est considéré morphème. Comme explique Kroeger : "There is a relationship between the existing word and the derived word by adding a morpheme. The relationship is the rule which derives one from the other. This rule is called "word formation rules" (61). Il existe une relation entre un mot préexistant et un mot dérivé par une addition d'un morphème. La relation c'est la règle par laquelle l'un est dérivé de l'autre. Cette règle est appelée « règles de formation de mots » (Notre traduction). Alors, si la prosodie est capable d'engendrer une dérivation, elle peut donc constituer un morphème et son application est considérée une règle de dérivation lexicale. Cette opération morphologique est considérée suprafixation car, il s'agit de la dérivation lexicale par le biais du remplacement de tons dans un mot. La langue igala qui dispose de trois tons à savoir le ton montant (´), le ton descendant (˘), et le ton moyen qui n'est pas marqué. Le tableau suivant illustre la suprafixation en igala :

Tableau 6 : Dérivation de substantifs par la suprafixation

Lexique avec un ton moyen	Ton	Mot dérivé	Ton	Mot dérivé
Odo (type de salutation)	˘	òdò (habitat)	´	ódó (type de fruit)
Oko (mari)	˘	òkò (mille-patte)	´	ókó (de l'argent)
Uloko (acajou)	˘	Ulòkò (type de plume)	´	Ulókó (natte)
Awo (giffle)	˘	àwò (étoile)	´	áwó (pintade)

Le ton en igala comme montré dans le tableau ici-haut peut être mis au début, à l'intérieur et à la fin d'un mot. Certes, il est capable de fonctionner soit comme préfixe soit comme infixé ainsi que soit comme suffixe.

Conclusion

Il est remarqué que la langue igala se sert de la préfixation, l'infixation et la suprafixation dans la dérivation de substantifs. La préfixation et la suprafixation sont les procédés en chef par lesquels les substantifs de la langue sont dérivés. Cette étude a révélé que certains noms en igala peuvent être dérivés d'adjectifs, employant la préfixation. Alors que des noms abstraits peuvent être dérivés en ajoutant le morphème segmental préfixal « u » à certains adjectifs, certains autres noms concrets peuvent être dérivés à l'aide du préfixe « a ». De la même façon, certains lexiques nominaux igala se dérivent de verbes. Pour ce faire, la désinence infinitive du verbe « e- » est remplacée par un préfixe soit « u- » soit « a- ». L'étude a également découvert que la langue igala se sert de l'infixation malgré que ce procédé ne soit pas si productif dans la langue. Enfin, la langue en étude, étant une langue à tons, il est remarqué que ses tons se servent dans la dérivation de substantifs.

Œuvres citées

Bescherelle 3. *La grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 1990.
 Dubois, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas/VUEF, 2002.
 Grevisse, Maurice. *Le bon usage : Grammaire française*. 13^{ème} édition, 6^e tirage, 2001.
 Katamba, F. *Modern linguistics: Morphology*. U. S. A.: Macmillan, 1993.

- Kroeger, Paul R. *Analyzing Syntax: A Lexical-Functional Approach*. New York: Cambridge University Press, 2004.
- Martinet, André. *Élément de linguistique générale*. Paris : Armand Colin, 1996.
- Meillet, A. *Linguistique historique et linguistique générale*. Genève: Champion, 1982.
- Nemat, Khalil. "French Affixation System and its semantic description" *International Journal of Scientific Study*, 5(5), 2017. pp. 85-90
- Omachonu, S. Gideon. "Comparative Analysis of the Numeral Systems of Igala, Yoruba, German and English". *Linguistik online*, 55 (5), 2012. pp. 57-73
- Quirk, Randolph et Greenbaum, Sidney. *A University Grammar of English*. Pearson: New Delhi, 2012.
- Saussure (de), Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Paris : Editions Payot & Rivages, 1995.